



Communiqué de presse

“15^{ème} édition du Cours sur l’Exorcisme et la Prière de Libération : Informations à la presse et accréditation ”

Rome, le 8 septembre 2020.

Du 26 au 31 octobre 2020, la 15^{ème} édition du Cours sur l’Exorcisme et la Prière de Libération aura lieu auprès de l’Athénée Pontifical Regina Apostolorum à Rome. Le cours, organisé par l’Institut Sacerdos de l’Athénée et le GRIS, Groupe pour la Recherche et l’Information Socioreligieuse de Bologne, est le premier au monde et propose une recherche académique et interdisciplinaire rigoureuse sur le ministère de l’exorcisme et de la prière de libération.

Dans l’édition de 2020 plusieurs innovations intéressantes ont été introduites :

- Une importante recherche sur l’exorcisme réalisée par l’Institut Sacerdos en coopération avec le GRIS et l’Université de Bologne sera présentée ;
- Une table ronde composée d’exorcistes de différentes confessions chrétiennes sera organisée;
- Pour la première fois, un prêtre français, expert en prière de libération, participera au cours ;

Plusieurs personnes de confessions religieuses différentes participeront au cours.

Cette année seulement la presse accréditée pourra recevoir le résumé de la recherche et participer aux phases suivantes du cours :

1. Lundi 26 Octobre 9h à 11h : session plénière.
2. Lundi 26 Octobre 11h30 : table ronde réservée aux médias en présence d’un membre du comité scientifique et du coordinateur de l’Institut ;
3. Vendredi 31 octobre 12h : table ronde réservée aux médias en présence d’un exorciste catholique et d’un exorciste anglican.

Procédure d’accréditation pour la presse :

- Envoyer une demande d’accréditation à sacerdoscomunicazione@upra.org en indiquant prénom et nom du journaliste et des membres de l’équipe qui l’accompagne, son adresse électronique, son numéro de téléphone e le nom du journal avant le 10 octobre;
- Le bureau de presse de l’Athénée communiquera l’acceptation ou le refus des demandes d’accréditation avant le 15 octobre ;

- Seulement les journalistes qui recevront l'autorisation auront accès à l'Athénée et pourront recevoir le matériel nécessaire auprès de la réception (ouverture le 26 octobre 8h à 11h30) ;
- Seulement les journalistes accrédités pourront participer aux activités réservées aux médias.

Concernant les interviews : après avoir envoyé l'autorisation, l'Athénée proposera une programmation des interviews (sur la base des thèmes, des langues et des journées du cours).

Il est strictement interdit de faire des interviews non autorisées ou dehors des zones destinées à la presse. Il est aussi interdit de prendre des photographies, de filmer ou de procéder à des enregistrements audios à l'intérieur du bâtiment de l'Athénée. Toute violation entraînera la destruction du matériel et l'expulsion du contrevenant.

La Responsable de la Communication pour l'Evènement

Emiliana Alessandrucci

sacerdoscomunicazione@upra.org

Via degli Aldobrandeschi 190, 00163 Rome